

Semestre 2 : une organisation hybride avec des temps dédiés en présentiel

En ce début d'année 2021, un premier bilan des examens à l'Université Rennes 2 permet de faire état de chiffres de participation satisfaisants. Pour soutenir la voie de la réussite des étudiants et améliorer autant que possible leurs conditions d'étude selon les recommandations sanitaires, l'ensemble de l'organisation du 2nd semestre vise à garder le lien avec les différents publics qui composent la communauté de 23 000 étudiants.

1^{er} bilan des examens

Cette semaine correspond à la fin des examens terminaux du semestre. Ils ont eu lieu en ligne dans la continuité de l'organisation des enseignements depuis le second confinement. Leur déroulement a été assuré avec succès grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes administratives et pédagogiques.

La 1^{re} conclusion notable est la grande participation générale des étudiants aux épreuves avec 82 % des étudiants attendus présents sur les épreuves en ligne. Par rapport au taux de remises de copies, les chiffres sont variables selon les années d'études (entre 65% en première années et 90% en master 2); ce qui ne donne toutefois pas d'indication concernant la réussite. Cette présence aux épreuves montre une persistance de la dynamique d'études malgré les grandes difficultés des étudiants liées au contexte sanitaire.

Organisation générale du semestre 2

L'Université Rennes 2, comme toutes les universités françaises, doit articuler l'organisation des enseignements du 2nd semestre selon les dernières directives du Ministère en lien avec les besoins de ses publics. Compte-tenu du contexte sanitaire très variable, l'enseignement en ligne est maintenu jusqu'au 29 janvier inclus afin d'articuler la suite du semestre de la façon la plus pérenne possible. Seuls certains cours autorisés par le rectorat pourront se dérouler en présentiel. Les étudiant·e·s concerné·e·s seront prévenu·e·s par leurs scolarités.

Pour la suite et pour répondre à la difficulté largement partagée de charge de travail en distanciel des étudiants, le 2nd semestre est revu sur un volume d'enseignement correspondant à 10 semaines de cours échelonnés sur l'ensemble des 12 semaines (hors M2, Prépa concours, Master MEEF, CED et formations spécifiques). Une semaine sera réservée à la session exceptionnelle de rattrape du semestre 1 pour les étudiants empêchés (problèmes techniques ou médicaux liés au Covid).

Sans perspective d'amélioration à court terme, l'université prévoit cette organisation hybride jusqu'aux congés d'hiver, avec un accueil modulé de temps en présentiel sur l'ensemble du semestre à tous les niveaux d'études, des L1 aux doctorants, en détails ci-dessous.

Enseignements et accueils en présentiel :

Travaux Pratiques : Les TP doivent reprendre dès le 18 janvier et font l'objet d'une réflexion spécifique des équipes pédagogiques pour les organiser au maximum en présentiel à compter du 1^{er} février. La liste des TP en présentiel fera l'objet d'une demande de validation auprès du Rectorat d'Académie. Au cours du 1^{er} semestre les étudiants ont montré le plus grand respect des consignes sanitaires (plus de 100 TP concernés), ce qui a permis de ne subir aucune situation de cluster, et permet d'espérer pouvoir élargir cet accueil au plus grand nombre.

Travaux Dirigés : les TD des étudiants de 1^{ère} année débuteront en présentiel le 1^{er} février en demi-jauge, sous réserve de l'autorisation de mise en œuvre de la part du Ministère. Les étudiants seront informés dès que possible de la liste des TD prévus en présentiel. Concernant les TD en présentiel des autres années, là-encore la direction reste en attente des directives du ministère pour les organiser. Compte-tenu des restrictions sanitaires et des éventuelles difficultés de déplacement, un dispositif en distanciel sera organisé pour les étudiants qui ne pourraient se rendre sur site.

Enfin des temps d'accueil, d'accompagnement, d'échanges et d'aide pour celles et ceux qui en ont besoin, sur la base du volontariat et non obligatoires, pourront être organisés à partir du 1^{er} février par les enseignant·e·s. Les équipes pédagogiques pourront également mettre en place des dispositifs de tutorat renforcés. La prise de rendez-vous sera possible sur le site Intranet de l'université.

Une organisation adaptable sur le semestre

Le dispositif des stages reste en attente de consignes ministérielles concernant la durée de réalisation, mais d'ores et déjà l'université prévoit d'allonger la période des stages jusqu'à la fin de l'année 2021, avec même un début de stage possible jusqu'en septembre 2021, comme cela a été fait en 2020.

La bibliothèque universitaire centrale a réouvert ses portes au public le 11 janvier, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, avec une jauge réduite à 400 personnes et avec la participation d'étudiants ambassadeurs covid pour accueillir les étudiants. Concernant les modalités d'accueil :

- fermeture au public des salles de travail en groupe, du local des imprimantes / copieurs, des mezzanines sans collections et de la cafétéria
- ouverture de la boîte de retours du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- tolérance zéro pour le non-respect des gestes barrières, en particulier des masques. Le non-respect de ces derniers entraînera une expulsion des lieux

Enfin des lieux d'accueil sur site sont ouverts depuis novembre et permettent de répondre aux demandes d'accès à un poste informatique, une connexion internet, une imprimante, une salles d'étude, ou sur site encore la possibilité d'un temps d'écoute entre pairs (au bâtiment Erève, au hall B ou à la BU) et sur rdv un accès aux services administratifs et au Service de Santé des Étudiants (SSE). Enfin pour rappel, un prêt d'ordinateur est mis en place depuis novembre et sera continué sur le semestre.